

Conseil Municipal du 17 Septembre 2013

Etaient présents : M. Baudouin, M. Brousseau, M. Navarri (qui était absent lors de la deuxième délibération et qui avait donné procuration à M. Brousseau), Mme Sirlin, M. Varlet, Mme Villemur.

Etait absent M Roustan qui a donné procuration à M. Baudouin.

1. Approbation du Compte Rendu du Conseil du 27 août 2013.

L'approbation est obtenue à l'unanimité.

2. Délibération sur la Charte Intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance (SICOVAL).

Monsieur le Préfet a demandé, lors de la modification du bureau de la Commission sécurité et de prévention de la délinquance (SICOVAL), que soit modifiée la charte qui régit ses statuts. Cette modification a été approuvée en conseil de communauté. Lors du dernier conseil, comme les conseillers n'avaient pas pu prendre connaissance de ses modifications, la délibération avait été repoussée au prochain conseil municipal pour qu'ils puissent en prendre connaissance. Celle-ci a été votée avec 4 voix pour et 4 abstentions.

3. Délibération pour le dossier du marché pour les travaux de la maison communale et désignation des membres de la commission des appels d'offres.

Le conseil a voté à l'unanimité que M. le Maire avait tout pouvoir de superviser la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics mis en œuvre pour ces travaux. Ce dossier constitué par l'architecte sera consultable à la mairie ou de manière dématérialisée durant un mois après la parution des appels d'offres dans la *Dépêche* et la *Voix du Midi*. Les entreprises qui souhaiteront candidater auront également un mois pour faire une visite et faire une offre, soit par courrier recommandé soit en le déposant à la mairie. Leurs plis seront enregistrés à la mairie et lors de leur ouverture, ils seront ouverts par ordre d'arrivée.

Le conseil a aussi désigné, à l'unanimité, les membres de la commission chargée de consulter le dossier de consultation et de l'approuver et de procéder à l'ouverture des plis. Cette commission est constituée de M. le Maire, de 3 titulaires (Mme Villemur, Mme Sirlin et M. Varlet) et de 3 suppléants (M. Brousseau, M. Navarri et M. Vivas).

La validation du dossier devrait avoir lieu la semaine prochaine et la parution de l'appel d'offres début octobre. Les travaux devraient débuter début décembre.

4. Délibération sur le financement des travaux de la maison communale.

Pour effectuer ces travaux la mairie va devoir emprunter 280 000 euros. Deux banques ont proposé un devis pour un remboursement sur 15 ans avec un taux fixe :

- Le Crédit Agricole avec un taux de 4,20% et des frais de dossier à 0,10 %. Le coût du prêt s'élève donc à 103 054,40 euros.
- La Caisse d'Epargne avec un taux de 4,32 %, des frais de dossier à 0,20 %. Le coût du prêt s'élève donc à 107 858,45 euros.

Le conseil a voté à l'unanimité pour le devis de Crédit Agricole.

5. Délibération pour le dossier des noms de rue.

M. Brousseau, en charge du dossier et M. Navarri, travaillent encore à la numérotation des habitations.

Toutefois le nom des rues, fixé lors d'une précédente réunion de travail du conseil, a été approuvé à l'unanimité. La commune devrait poser environ 26 plaques de noms de rues et environ 116 plaques de numéros d'habitation. La pose des plaques de noms de rue sera effectuée par l'agent communal, celle des numéros d'habitation pourra être réalisée par les particuliers ou par l'agent communal, selon des modalités définies ultérieurement. La couleur des plaques retenue est le bordeaux, avec 3 voix pour. La commune a reçu un devis d'environ 3500 euros pour les différentes plaques, les poteaux et la visserie de la part de l'entreprise s S. N. Katz Industrie (48 euros la plaque sur poteau, 35 euros le poteau, entre 3,75 et 4,75 la plaque de numéro d'habitation). La commune est en attente d'un devis du Sicoval. Le conseil a voté au maire le pouvoir de choisir quelle sera l'entreprise retenue en fonction du prix le plus intéressant pour la commune.

6. Délibération pour la bibliothèque.

Mme Bourbon a demandé à la mairie quel budget était alloué à la bibliothèque pour l'achat de livres en 2013. Le conseil a voté un budget de 500 euros avec 3 voix contre, 1 abstention et 4 voix pour. Il a également été demandé au conseil la somme de 500 euros pour l'achat d'étagères et d'un bac. Cette requête a été acceptée à l'unanimité.

7. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 00.

René BAUDOIN

Emmanuel BROUSSEAU

Patrice NAVARRI

Albert ROUSTAN

Marie SIRLIN

Frédéric VARLET

VILLEMUR Sylvie

VIVAS Maxime